

Image not found or type unknown



Prélèvement abusif suite résiliation contrat

Par **ccb**, le **14/04/2010** à **14:05**

Bonjour,

A la suite d'un essai d'un mois avec un opérateur en téléphonie fixe, on nous a prélevé 1915.99 € de frais pour résiliation anticipée. Depuis je n'arrive pas à obtenir le remboursement de ces frais injustement prélevés.

Pouvez vous m'aider.